

S'informer, échanger, se ressourcer.

## UN ACCUEIL PERSONNALISÉ POUR MIEUX VOUS ORIENTER

Par sa connaissance fine du territoire, la Ligue contre le cancer vous accompagne afin de vous **orienter tout au long de votre parcours**. Pour cela, elle dispose d'un Espace Ligue. Lieu de proximité adapté, l'Espace Ligue vous propose une **information personnalisée**. Une équipe dédiée vous accueille par téléphone ou en face à face et répond à vos questionnements. Vous y trouverez :

- des **informations complémentaires** à celles délivrées par les équipes soignantes et sociales,
- une **écoute**,
- des **conseils** pour mieux vivre la maladie et l'après-traitement,
- une **orientation** vers les soins de supports les **plus proches de votre domicile**.

C'est aussi un lieu de rencontres favorisant les **échanges entre personnes malades, proches et professionnels**.

### CONTACTEZ-NOUS

#### LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA LOIRE A St-Etienne & dans la Loire

📍 4 rue Emile Noirot - 42100 Saint-Etienne  
📧 [cd42.espaceligue@ligue-cancer.net](mailto:cd42.espaceligue@ligue-cancer.net)

📞 04 77 32 32 85

Retrouvez-nous sur :  
[ligue-cancer.net/42-loire](http://ligue-cancer.net/42-loire) [f](#) [@](#) [in](#) @LigueCancer42



ET AUSSI 0 800 940 939 Services & appel gratuits

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel

👉 Écoute et soutien psychologique 👉 Accompagnement à l'assurance emprunteur 👉 Permanence juridique

04 77 32 32 85

## PRENDRE SOIN DE SOI PENDANT ET APRÈS UN CANCER.

Se nourrir :  
un plaisir et  
un besoin

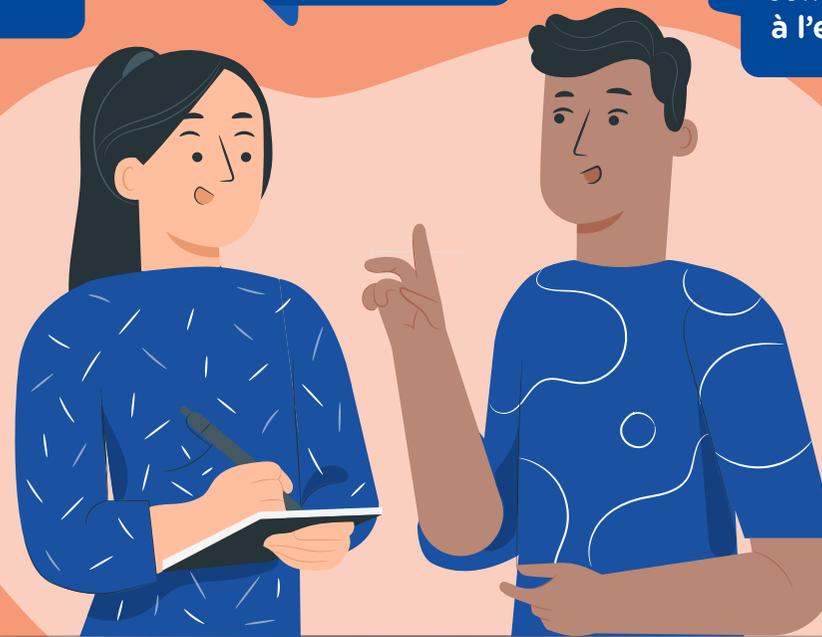
Être accompagné(e)  
dans ses démarches  
administratives

Rester  
en harmonie  
avec son corps

S'informer

Etre écouté(e)  
et soutenu(e)

Réussir  
son retour  
à l'emploi



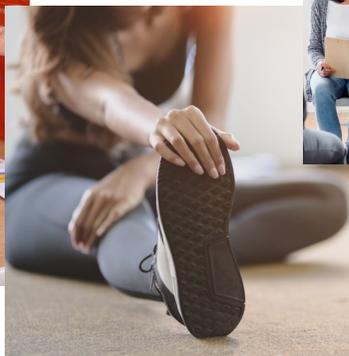
# SOINS DE SUPPORT : SE SENTIR ACCOMPAGNÉ(E) PENDANT ET APRÈS LA MALADIE

## QUE SONT LES SOINS DE SUPPORT ?

Ce sont l'ensemble des **soins et soutiens** qui peuvent être proposés à toute personne atteinte d'une pathologie cancéreuse, **à côté des traitements médicaux** destinés à soigner sa maladie.

Ils s'adaptent aux **besoins exprimés par la personne malade ou son proche aidant**, pendant ou après les traitements.

Encadrées par **des professionnels formés**, les activités sont dispensées au plus près du domicile : au sein d'un établissement de santé, d'un cabinet libéral, dans une association ou en visioconférence.



Ils ont pour objectif de :

- **Améliorer la qualité de vie** de la personne malade ou de son proche aidant
- **Diminuer les conséquences** de la maladie et des traitements,
- Contribuer à **augmenter les chances de rémission**,
- **Diminuer les risques de récurrence**.

POUR LA PERSONNE MALADE ET SON PROCHE AIDANT,  
DES ACTIVITÉS GRATUITES PENDANT ET APRÈS LES TRAITEMENTS,  
SUR TOUT LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

